

Une vision prospective
partagée du territoire
« Loire »

⇒ Un territoire pro-actif quant à son
avenir
⇒ La place du Conseil Général pour
l'avenir de la Loire

S'engager dans une logique de
projet en interne et vis-à-vis des
territoires



*1ère phase : Une photographie
de la Loire*

Le diagnostic départemental

⇒ Validé en CP du 19 mai 2003
⇒ Réalisé avec l'assistance du cabinet
d'étude ALGOE

*2ème phase : Une stratégie pour le
département*

**Le schéma de développement
départemental**

⇒ Stratégie d'intervention et
objectifs prioritaires du Conseil
Général pour l'avenir de la Loire.
⇒ Concertation pour une stratégie
partagée et des leviers et outils
complémentaires aux autres
partenaires (Etat, Région...)

*3ème phase : Territorialisation de
l'action*

**Les Contrats Territoriaux de
Développement**

⇒ Accompagnement des projets de
développement intercommunaux en lien
avec les priorités départementales
⇒ Test prévu avec la Communauté de
Communes du Pays de St-Bonnet Le
Château